



## **Objectif général du projet *Grandir ensemble***

En soutien à la réalisation de l'entente entre la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) et le Ministère de la famille et des aînés (MFA), nous désirons offrir aux bureaux coordonnateurs (BC) de la région travaillant avec des clientèles défavorisées un projet de développement de la qualification des pratiques et de formation visant à améliorer l'égalité des chances des enfants qui sont accueillis en service de garde en milieu familial. Le projet offrira du perfectionnement, du soutien, de la formation au personnel des BC afin de consolider et de développer des pratiques d'excellence auprès responsables des services de garde (RSG) en milieu familial qui sont situés en milieux défavorisés, et ce, en s'assurant de la pérennité des acquis.

## **Objectifs spécifiques**

- Enrichir la réflexion et l'expertise du personnel des BC (Gestionnaire, agente de soutien pédagogique et agente de conformité) sur l'intervention éducative en contexte de défavorisation et sur les besoins de ces enfants et de leur famille;
- Outiller le personnel éducatif des BC pour l'observation et l'intervention auprès des enfants en difficulté d'adaptation ou de comportement ainsi que pour la communication avec leurs parents en leur offrant de la formation et du soutien professionnel;
- Développer et améliorer les compétences professionnelles du personnel des BC en matière de *coaching* et de relation d'aide auprès des RSG et des parents;
- Soutenir et outiller les RSG des BC visés par le projet afin de plus et mieux intégrer les enfants issus de familles de milieux défavorisés et améliorer la qualité des services de garde en milieu familial qui les accueillent;
- Favoriser le partage et le transfert d'expertise entre BC;
- Développer et consolider des mécanismes étroits de collaboration et de concertation locales, régionales (en particulier avec les ressources communautaires d'aide à la famille, les ressources du réseau des services sociaux et de santé, ainsi que de l'Éducation) et suprarégionales afin d'optimiser l'aide apportée aux enfants et à leur famille et contribuer à créer ou à améliorer des ententes formelles avec les différents partenaires du milieu, en particulier avec le réseau de l'Éducation et de la Santé et Services sociaux et à promouvoir les besoins des enfants qui fréquentent les milieux familiaux auprès de ceux-ci.